



391, rue de la Mennais, Louiseville (Québec) J5V 1T5 Tél. : 819 840-4350 Téléc. : 819 228-1314

escale@csduroy.qc.ca www.ecole-lescale.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Dûment convoquée et tenue au 391, rue de la Mennais, Louiseville ce dixième jour du mois de septembre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La directrice madame Myriam Lemay souhaite la bienvenue à tous les parents présents à l'assemblée générale et les remercie de leur présence.

2. MOT DE BIENVENUE DE MADAME LEMAY, DIRECTRICE

Madame Lemay présente les membres de la direction, soit monsieur Claude Chartrand ainsi que Jean-Philippe Proulx. Les trois membres de la direction font une brève description de leurs responsabilités. Un retour sur les inondations qui ont touché notre école a été fait en mentionnant les secteurs qui ont été le plus touchés. La pénurie de personnel est présente encore cette année et à cette date nous avons toujours un besoin non comblé en adaptation scolaire. Nous avons aussi une augmentation de 25 à 30 élèves, ce qui porte le nombre d'élèves à 677 pour l'année scolaire en cours.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que le président et la direction de l'école ont élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Madame Karine Valois**, parent, il est résolu à l'unanimité:

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour l'assemblée générale du 10 septembre 2024 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 SEPTEMBRE 2023

Après lecture du procès-verbal, l'adoption du procès-verbal du 10 septembre 2023 est proposée par monsieur Stéphane Elliott, tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PROJET ÉDUCATIF

Madame Lemay informe les parents des principaux éléments de notre projet éducatif. Nos valeurs sont l'engagement, le respect et l'autonomie. Notre mission, l'enseignement au cœur de la réussite.

6. PROCÉDURE ET ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par madame Stéphanie Boivin, parent, de nommer madame Myriam Lemay, directrice, pour qu'elle agisse à titre de présidente d'élection.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par madame Karine Valois, parent, de nommer madame Maggie Gagnon, secrétaire d'école, pour qu'elle agisse à titre de secrétaire d'élection.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

Aucun scrutateur d'élection n'a été élu. Il n'était pas nécessaire de déclencher une élection.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente d'élection procède à l'appel de candidatures (La mise en candidature n'a pas besoin d'être secondée).

NOM DU PROPOSEUR	CANDIDATURE PROPOSÉE	ACCEPTE
Karine Boivin	Stéphane Elliott	✓
Maggie Gagnon	Christian Bellemare	✓
Stéphanie Boivin	Isabelle Beauchamp	✓
	Vacant	

Madame Karine Valois demande la fin des mises en candidature. Toutes les personnes présentes étant d'accord, la présidente d'élection déclare fermée, la période de mises en candidature pour les postes 1, 2,4 et 6.

OPTION 1: Puisque le nombre de candidats est égal au nombre de postes à combler, la présidente d'élection les déclare élu(e)s pour une durée de deux ans.

La présidente d'élection déclare élus :

MEMBRE DU CÉ	POSTE	ENFANT
Stéphane Elliott	1	Raphaël Elliott
Christian Bellemare	2	Maïka Bellemare
Isabelle Beauchamp	4	Antoine Plasse

• NOMINATION DE DEUX SUBSTITUTS

Nous n'avons aucun parents substituts pour l'année scolaire 2024-2025

7. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question

8. TIRAGE DE DEUX PRIX DE PRÉSENCE

Parmi les 6 parents présents à l'assemblée générale, voici les deux parents dont les noms ont été tirés au hasard qui se verront accorder la moitié des frais scolaires de leur enfant pour la rentrée 2024-2025 :

PARENT	ENFANT	GROUPE
Léo Libit	Leo Say Libit	205
Stéphane Elliott	Raphaël Elliott	202

9. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'école informe les membres que la première rencontre du conseil d'établissement se tiendra le **16 OCTOBRE 2024 à 18 h 30**, au salon du personnel / secrétariat de l'école.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par **monsieur Stéphane Elliott,** parent, de lever l'assemblée à 19 h 49.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rédigé par : Maggie Gagnon		
Signature du président	Signature de la direction	

